

Le 24 novembre prochain, les Jurassiens du Nord et du Sud auront à faire un choix significatif. Le feront-ils en parfaite connaissance des enjeux ? Répondront-ils à la bonne question ? Sauront-ils apprécier concrètement les raisons et les avantages d'engager un processus de création d'un nouveau canton appelé à s'intégrer dans le paysage romand ?

Dans le terrain!

Ces interrogations essentielles appellent de nombreuses réflexions. Attelons-nous à évoquer celles qui concernent avant tout les citoyens du Jura-Sud.

En premier lieu, quel constat peut-on tirer de la situation actuelle ? Le Jura méridional peine à exister en tant que véritable entité et son poids démographique – ou politique – de 5,25 % ne lui permet pas de défendre ses propres intérêts. Qu'on le veuille ou non, cette disproportion patente le dessert. Berne, de surcroît en très mauvaise posture financière, «écrase» sa minorité et lui impose ses vues.

Dernier exemple en date : le canton de Berne va progressivement fermer son unité psychiatrique de Bellelay. En 2014, ce sont vingt postes de travail qui seront supprimés. Cette nouvelle vient s'ajouter à celles, récentes, de la fermeture de l'antenne prévôtoise de l'Office des eaux et des déchets, des restrictions de déneigement du réseau routier et des menaces de déplacement de l'Office des véhicules de Tavannes dans la banlieue bernoise.

En second lieu, il est utile d'apprécier les avantages qui découlent de la souveraineté cantonale en comparant les évolutions qu'ont connues le Jura-Sud et le canton du Jura depuis la création de ce dernier en 1979. Et là, le constat est éloquent !

A ce sujet, il faut lire – et relire – le rapport annuel du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura (disponible via le site Internet www.jura.ch). La plupart des paramètres plaident aujourd'hui en faveur de la maîtrise de son propre destin. Que ce soit en termes de représentation politique et de capacité d'intervention au niveau fédéral, de présence et de visibilité à l'extérieur du canton, de démographie, de construction, de création d'emplois et d'entreprises, de promotion économique, de prestations publiques, d'écoles, de soutiens aux jeunes et à la formation, de primes maladies, de sécurité, de finances, de tourisme, de soutien à la culture ou encore d'infrastructures routières ou ferroviaires.

Ces arguments s'ajoutent à des critères évidents comme l'histoire, le tissu économique, la langue et la culture, ou naturels comme la géographie.

C'est dans le terrain qu'il faut faire passer ce message. Il faut briser cet effet de résistance au changement. Pour y parvenir, il faut interpeller, dialoguer, informer et convaincre ! Il reste cinq mois, c'est à la fois peu et beaucoup.

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2851 • abonnement annuel: 90 fr. • 20 juin 2013 • Paraît le jeudi

Le jacuzzi

On s'en souvient : le 26 avril dernier, le groupement probernois «Force démocratique» avait écrit à Simonetta Sommaruga, pour la sommer d'empêcher des membres de «Construire ensemble», s'ils habitaient le nouveau canton, de faire campagne dans le sud du Jura. Cette interdiction de parole, usuelle en régime totalitaire, ahurissante en Suisse, a provoqué la réaction qu'on attendait : Dame Sommaruga a envoyé les Nounours sur les roses. «Bravo Simonetta!», comme l'écrivait Marcelle Forster, quand elle croyait que cette pseudofamiliarité l'aiderait à gagner la mairie de Moutier.

L'initiative de nos braves probernois est donc un nouveau pet dans l'eau. Comme tant d'autres : par exemple la lettre à Dick Marty ou la menace de saisir le Tribunal fédéral pour bloquer la tirelire du «Fonds de la réunification». A force de péter dans l'eau, ce groupement va se transformer en baignoire à bulles, voire en jacuzzi.

Gare à la confusion !

Il a remis la compresse en attaquant le Conseil fédéral, lui reprochant «une politique digne du Sonderbund». On ne comprend pas bien ce que le «Sonderbund» vient faire là-dedans et l'on se demande si l'auteur du texte n'a pas confondu avec un autre mot allemand, le Kulturkampf, la Schlagerparade, l'Oktobertfest¹, l'Apfelstrudel ou le Blitzkrieg. A force de passer son

temps à Regueutzeville dans le Dégobillental, on finit par avoir le cerveau chamboulé, comme Johnny Halliday, qui confond «tsunami» et «tiramisu» dans le pastiche de Laurent Gerra. Allez savoir...

Un autre épisode cocasse, tournant toujours autour du même sujet, a été le désaveu infligé à Jean-Pierre Graber et à Virginie Heyer par les vieux crocodiles de leur mouvement. Alors que les deux compères avaient signé un accord avec les autonomistes sur la tenue de débats contradictoires, on leur a vite rappelé qui commandait dans la crémèrie : les dinosaures ont le dentier dur.

Les coupables

On se demandera pourquoi ils ont une réaction proche de l'hystérie dès qu'un homme politique du canton du Jura veut s'adresser à ses

compatriotes du Sud. Nos tribuns francs-montagnards auraient-ils un don d'envoûtement ? Le chant de nos dames aurait-il des vertus perverses, comme celui des sirènes de l'Odyssée ? Qu'est-ce qui rend nos gaillards aussi enragés ?

Ne cherchons pas midi à quatorze heures : ce qui les met en transe, c'est Serge Vifian d'abord, puis Jérémie Lobsiger, porte-parole des jeunes UDC du canton du Jura, qui parle d'or, formule le problème comme il doit l'être, débat au niveau requis, sans faille, sans agressivité, avec la force du bon sens. C'est un discours terrible pour l'UDC du Jura-Sud, puisqu'il dit à ces gens : «Je suis des vôtres quant au parti, mais je puis vous certifier que vous faites fausse route à propos du Jura.»

A vingt kilomètres

Si c'est nous qui parlons, les bernophiles de Reconvilier ou de Tramelan diront : «On les connaît, ce sont des séparatistes qui veulent nous embobiner.» Mais quand ce sont MM. Lobsiger ou Vifian, deux des leurs, protestants, Alémaniques d'origine, l'un UDC et l'autre radical, qui témoignent en plus de leur expérience vécue, sous quel prétexte vont-ils se

boucher les oreilles ? Ils ont bonne mine.

Ils réagissent comme tous ceux qui ont tort et le savent, comme les tricheurs qui hurlent contre ceux qui risquent de les démasquer. Le réflexe immédiat, c'est de réduire la vérité au silence. Déjà, les probernois ont obtenu une interdiction faite aux jeunes UDC du canton du Jura de s'adresser directement à leurs homologues du Sud. En Suisse, pays légaliste, où l'on a le droit de proférer à peu près toutes les imbécillités du monde, Jérémie Lobsiger de Bourrignon se voit interdire de parler à ses coreligionnaires politiques de Sonceboz, à vingt kilomètres de chez lui. Pince-moi, j'hallucine...

Faut-il qu'il ait raison !

● Alain Charpillot

¹ L'Oktobertfest de Munich a été éclairée à l'électricité pour la première fois grâce au courant fourni par la maison Einstein, dirigée par les parents d'Albert Einstein. Lequel, naturalisé suisse, a été refusé par l'armée parce qu'il avait les pieds plats... Il est vrai que c'est une institution où les pieds comptent plus que le cerveau. Il n'y a pas que là.

«Le Jura bernois pourra gagner en poids sur les plans politique et économique, poids qui est actuellement proche du zéro absolu. Ce n'est pas un reproche au canton de Berne. Simplement, plus le pouvoir est éloigné, moins les intérêts d'une région sont pris en compte. J'en veux pour preuve le cas de la route des Convers. Si j'étais ministre de l'Équipement du nouveau canton, c'est le premier dossier auquel je m'attellerais.»

Pierre Kobler, maire de Delémont, coprésident du comité «Construire ensemble» («Le Quotidien Jurassien», 16 mai 2013).



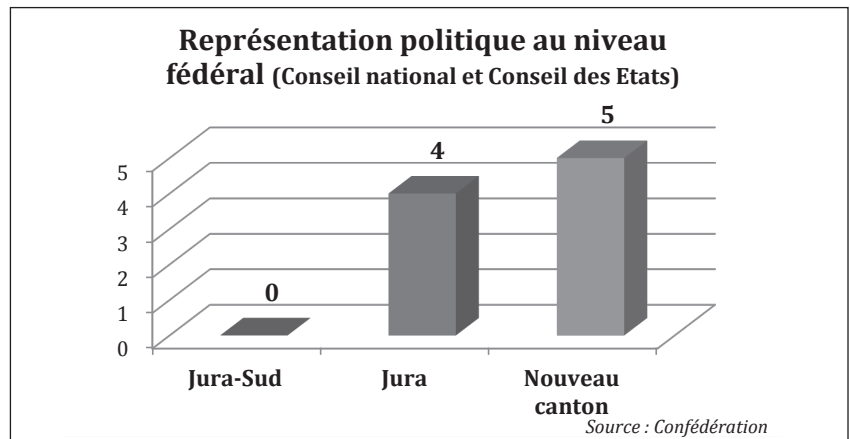
Gros succès pour «Faites la liberté!» et pour la Fête des Fédérations du Mouvement autonomiste jurassien qui ont rassemblé un millier de personnes à Moutier le samedi 15 juin 2013.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actuellement, le Jura-Sud n'est plus du tout représenté au niveau des Chambres fédérales. De plus, le canton de Berne risque encore de perdre un – voire deux – de ses représentants lors de la prochaine législature au profit d'autres cantons à plus forte démographie.

De son côté, le canton du Jura est représenté par quatre personnes (deux au Conseil national et deux au Conseil des États).

Au sein d'un nouveau canton romand, ce sont cinq représentants qui pourront défendre les intérêts de la région au sein du parlement fédéral.



Les termites de la Confédération

La lutte jurassienne a souvent été perçue, de l'extérieur et de l'intérieur, comme un combat contre l'Etat suisse. Il faut reconnaître que ce dernier n'a pas ménagé ses efforts pour se mettre à dos une population jurassienne aux sentiments exacerbés par le colonialisme bernois.

L'arbitre des calanques

La Confédération s'est en effet souvent rangée du côté des Excellences bernoises, se comportant comme un arbitre qui aurait croisé Bernard Tapie. Ainsi, l'Etat central n'a-t-il réagi aux exactions liées au Kulturkampf que lorsque les curés eurent été expulsés, des troupes cantonales déployées et que la France eut menacé d'intervenir militairement.

De même, lors de l'exposition « nationale » de 1964, elle ne reconnut pas l'existence du peuple jurassien, mauvais traitement que nombre de Jurassiens se sont dépêchés d'oublier lors de « l'Expo » suivante en 2002 !

Cette tendance à pencher du côté de la Berne cantonale a encore été illustrée jusqu'à l'absurde par la maladresse du Département militaire fédéral. En voulant implanter une place d'armes aux Franches-Montagnes, le DMF a mis le feu aux poudres, pour reprendre une expression que le FLJ ne renierait pas !

Les exemples pourraient être multipliés avec le même principe sous-jacent : la Confédération ne s'est interposée dans le conflit jurassien que lorsque celui-ci la menaçait directement.

Sous l'épiderme, le derme

Ces différents éléments expliquent en grande partie la réaction parfois épidermique des Jurassiens envers le pouvoir fédéral. En effet, en politique comme en sport, on veut la peau de l'adversaire, mais aussi celle de l'arbitre qui ne siffle pas les fautes !

Ce comportement superficiel cache cependant une réalité bien différente. La Suisse a été pensée afin de faire cohabiter des régions ayant passé une bonne partie de leur histoire à se taper dessus. Cet équilibre a été atteint en divisant le territoire en unités conscientes de leurs liens, de leur identité, et autonomes : les cantons. Ces structures, proches de la population et de ses préoccupations spécifiques, ont ainsi permis de maintenir les tensions intérieures à leur minimum. L'idée sous-

jacente était d'éviter que l'insatisfaction interne ne pousse des minorités à appeler des puissances étrangères à la rescousse, ce qui mettrait en danger l'ensemble du pays.

Force est de constater que ce modèle a très bien fonctionné. Economiquement, il a également introduit une compétition salubre, garante de l'efficacité administrative et donc, in fine, de la réussite des entreprises locales.

Les faiseurs d'Helvètes

Les Jurassiens ont bien intégré ces principes, raison pour laquelle la plupart d'entre eux n'ont jamais souhaité quitter la Suisse, mais simplement créer un nouveau canton. En d'autres termes, le séparatisme n'a fait qu'actionner l'un des leviers fondateurs du pays. Comme nous l'avons vu plus haut, la Confédération l'a parfaitement compris, raison pour laquelle elle est intervenue dans le conflit lorsque la marmite semblait prête à exploser.

Depuis 1979, la République et Canton du Jura a prouvé que le système fédéraliste avait de beaux jours devant lui. Premièrement, le conflit jurassien a baissé d'un ton depuis l'entrée en souveraineté et beaucoup de Jurassiens se sont coulés dans le moule fédéral (au détriment du Jura-Sud, il faut le reconnaître). Aujourd'hui, le canton joue parfaitement son rôle, au même titre que Neuchâtel ou le Valais. Il participe ainsi aux débats fédéraux sur un pied d'égalité, malgré sa taille et sa situation géographique.

Deuxièmement, la République a montré à plusieurs reprises que les cantons gardaient une certaine autonomie, quand bien même la tendance centralisatrice est forte. Ainsi, en accordant le droit de vote aux étrangers au niveau communal ou en introduisant un salaire minimum, le Jura a fait œuvre de pionnier, tout en respectant le cadre légal helvétique.

Finalement et plus superficiellement, l'engouement de la population jurassienne pour l'équipe nationale de foot ou de hockey

montre bien que la région n'est pas anti-Suisse mais simplement attachée à sa culture et à son identité au sein de la Confédération.

FD: force déstabilisatrice

Que dire alors des mouvements probernois qui font tout pour maintenir une population au sein d'un canton qui ne partage ni sa culture ni sa langue ? N'est-ce pas là une négation des principes fondateurs d'une Suisse qu'ils prétendent aduler ?

Au niveau culturel, le décalage est le même puisque le clan probernois promeut une musique et des activités typiquement germanophones, alors qu'ils vivent en terre romande. Est-ce vraiment cela être « Suisses » ? Est-ce vouloir gommer toute identité régionale au profit de valeurs nationales n'étant qu'un leurre, puisque la Suisse n'est pas une nation ?

Nous sommes intimement convaincus que la richesse culturelle du pays passe par une affirmation de ses différentes cultures au sein de cantons unis et autonomes. Ceux-ci confient ensuite à la Confédération des tâches étant de l'intérêt de tous afin d'assurer une bonne cohabitation.

Ceux qui, par intérêt, bêtise ou méchanceté, vont à l'encontre de ces principes sont tout simplement de mauvais citoyens qui ne comprennent rien au pays dans lequel ils vivent. A bon entendeur.

● Vincent Charpillot

ET TOUT CECI EST VRAI

« Au-delà des frontières institutionnelles, nous devons trouver le chemin qui permettra de fédérer cet Arc jurassien industriel, qui à mes yeux s'étend sur un rayon de 20 à 50 km autour de notre Chasseral. Nous pratiquons les mêmes métiers, nous avons les mêmes qualités, les mêmes défauts. Nos problèmes et défis sont comparables et les solutions sont communes. La logique et le bon sens nous poussent les uns vers les autres et grâce à des institutions telles que la Fondation Arc jurassien industrie (FAJI) dans laquelle nous nous engageons, des habitudes de collaboration se prennent, des projets communs sont menés et nous en sommes partie prenante. Je crois qu'économiquement et industriellement – comme pour le tourisme avec Jura & Trois-Lacs – nous pourrions un jour nous retrouver dans une identité commune et promouvoir cette région d'une voix concertée. » Ces propos, relayés dans l'édition du 14 mai 2013 du *Journal du Jura*, émanent de Richard Vaucher, président de la Chambre d'économie publique du Jura bernois. Et dire que certains s'évertuent à trouver des différences entre Jura et Jura-Sud...

Vente aux enchères

La grande vente aux enchères d'œuvres d'art organisée par le comité de campagne « Un Jura nouveau » aura lieu le samedi 29 juin 2013 au Forum de l'Arc à Moutier.

Plus d'une centaine d'œuvres d'art seront proposées au public à cette occasion. Des peintures, dessins ou autres sculptures provenant de généreux artistes ou collectionneurs pour la plupart jurassiens.

On trouvera, à côté d'une esquisse d'Eugène Delacroix, des œuvres allant du XVII^e au XXI^e siècle, dues notamment à des artistes jurassiens bien connus.

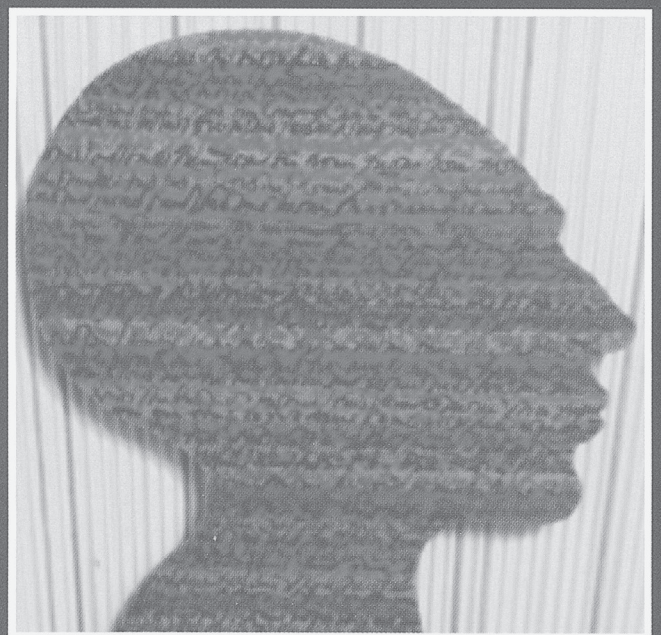
La vente aux enchères aura lieu le samedi 29 juin 2013 de 10 heures

à 14 heures à la salle 3.2 du Forum de l'Arc, rue Industrielle 98 à Moutier. Elle sera précédée d'une exposition, le vendredi 28 juin 2013 de 16 heures à 22 heures et le samedi 29 juin 2013 de 8 heures à 10 heures. Les œuvres achetées seront remises immédiatement contre quittance.

Informations et renseignements : www-forum-arc.ch

Photographies d'une partie des œuvres mises en vente : www.unjuranouveau.ch

VENTE AUX ENCHERES JURASSIENNE



FORUM DE L'ARC - MOUTIER

EXPOSITION VE 28.06 | 16.00-22.00
SA 29.06 | 08.00-10.00
VENTE SA 29.06 | 10.00-14.00
ORGANISATION : UN JURA NOUVEAU

HOGAMO SA, Moutier

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

**jeudi 27 juin 2013 à 20h
à l'Hôtel de la Gare de Moutier**

Ordre du jour:

- Opérations statutaires
- Divers et imprévus

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée sont priés :

- soit de présenter leurs actions à la Banque Valiant à Moutier où l'ordre du jour ainsi que les comptes peuvent être consultés ;
- soit de présenter leurs actions à l'entrée de l'Hôtel de la Gare, le jour de l'assemblée.

● Le conseil d'administration

« Il est toujours préférable que la démocratie et le débat interne puissent déboucher sur une décision. Adhérer à « Construire ensemble », plus soft, me semble tout de même relativement plus aisé que de rallier « Notre Jura bernois », vu la teneur des propos et notamment le niveau de certains calicots en ligne sur les réseaux sociaux, ce qui est très regrettable et n'élève en tout cas pas le débat que méritent les citoyens. J'espère que les choses vont pouvoir évoluer positivement par la suite. »

Frédéric Charpié, secrétaire général de La Gauche, (« Le Journal du Jura », 24 mai 2013).

Garantir le bon déroulement du scrutin du 24 novembre 2013

Dans une motion urgente, Maxime Zuber, député-maire de Moutier, demande au Gouvernement bernois d'édicter, à l'attention des communes du Jura-Sud, des directives spéciales garantissant le déroulement uniforme et sûr du scrutin du 24 novembre 2013 et de son dépouillement.

Ces directives imposeront en particulier une information claire aux citoyens sur l'enjeu réel du vote ; un traitement rigoureux du vote par correspondance ; une composition neutre des bureaux de vote et des équipes de dépouillement ; toutes autres mesures susceptibles d'empêcher des fraudes et d'assurer la validité des résultats.

Ecrire une histoire commune

Donner naissance à un nouvel Etat requiert l'élaboration et la mise en œuvre d'une procédure complexe, tant sur le plan juridique que politique. On ne s'engage pas dans une démarche d'une telle ampleur sans avoir la conviction profonde qu'elle réponde aux vœux des populations concernées. C'est pourquoi il convient dans un premier temps de déterminer si les citoyens du Jura bernois et du Jura jugent opportun que les gouvernements engagent un tel processus. C'est sur ce point-là que porte le vote du 24 novembre.

Les deux gouvernements se sont engagés le 20 février 2012, par une déclaration commune que Madame la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a qualifiée d'histoire, à mener ce processus de manière parfaitement démocratique. Il sera marqué par plusieurs scrutins populaires successifs. Un concordat intercantonal, lui-même soumis à référendum obligatoire, en décrira chaque étape. Il prévoit l'élection d'une assemblée constituante, qui aura pour tâche de rédiger la Constitution du nouvel Etat. Ce texte sera soumis à l'approbation de la population, qui pourra alors se déterminer en toute connaissance de cause. Ainsi, un citoyen qui choisit de voter «oui» le 24 novembre 2013 aura tout loisir de refuser la création d'un nouveau canton ultérieurement, s'il n'apprécie pas le projet présenté.

Construire du nouveau

Il n'est pas question non plus de rattachement du Jura bernois à l'actuel canton du Jura comme on l'entend parfois. Ce projet ne participe pas d'une logique d'annexion, mais bien d'une réflexion visant à construire quelque chose de nouveau, qui n'existe pas aujourd'hui, écrire une histoire commune à partir d'une page blanche. Ainsi, les Jurassiens bernois ne rejoindront pas le canton du Jura, puisque celui-ci disparaîtra.

Au-delà des aspects de procédure, qui sont importants, le message que le président du gouvernement souhaite délivrer est celui d'un espoir. L'espoir que les Jurassiennes et les Jurassiens saisissent cette chance unique qui leur est donnée

de réfléchir ensemble à l'avenir de la région.

Souveraineté et développement

Les chiffres le montrent d'ailleurs clairement: la souveraineté cantonale a permis au canton du Jura de connaître un développement démographique et économique bien supérieur à celui des trois districts restés bernois. Un seul chiffre: de 1980 et 2012, la population du canton du Jura a crû de 8,5% alors que celle du Jura bernois n'a évolué que de 0,4%. Cette différence est frappante et n'est pas due au hasard. L'exercice d'un pouvoir de proximité favorise le développement.

Sans le canton du Jura, il n'y aurait pas d'autoroute A16 aujourd'hui, infrastructure dont bénéficie d'ailleurs également le Jura bernois. Le Jura n'aurait eu aucune chance d'être connecté un jour par le rail à la nouvelle gare TGV de Belfort-Montbéliard, à 2h20 de Paris. Que dire des centaines de millions investis pour la formation, la santé, les infrastructures de loisirs, pour permettre aux jeunes de se former ici et offrir aux familles une qualité de vie incomparable? Que dire enfin de la visibilité du canton du Jura à l'extérieur, lui qui peut s'exprimer par la voix légitime de son gouvernement, de ses députés, de ses élus aux Chambres fédérales – alors que le Jura bernois n'en possède plus aucun – lui qui a organisé en 2012 une arrivée d'étape du Tour de France, événement de portée mondiale impensable sans l'appui d'une collectivité cantonale. La souveraineté permet de répondre au plus près aux besoins de la population locale et offre à une région une voix audible et qui porte à l'extérieur.

Quel que soit le résultat le 24 novembre, nous souhaitons que cette campagne soit l'occasion de faire la démonstration que nous pouvons débattre en Suisse de l'avenir institutionnel d'une région dans un esprit d'ouverture et de respect.

Extrait du discours prononcé par Michel Probst, président du Gouvernement jurassien, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société jurassienne d'émulation, le 25 mai 2013 à Zurich.

Corriger les erreurs de l'Histoire

Ce vote du 24 novembre est historique. Il est l'aboutissement du travail important réalisé tout au long de ces années par toutes celles et ceux qui ont à cœur la reconstruction de l'unité du Jura. Et parmi ceux-ci figure en bonne place, voire en première place, le Mouvement autonomiste jurassien, et bien entendu ses mouvements affiliés.

Bravo à ceux et celles qui ont su – et vous en êtes – maintenir allumée la flamme, et parfois souffler sur la braise, afin que le feu ne s'éteigne pas. Aujourd'hui

nous récoltons le fruit de ce dur labeur. L'occasion nous est donnée de corriger les erreurs de l'Histoire, ne la manquons pas.

Vous avez l'occasion de participer à ce qui sera l'événement politique le plus important pour le Jura depuis 1974, soit depuis presque quarante ans.

Extrait de l'intervention de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association féminine pour la Défense du Jura, le vendredi 24 mai 2013 à Moutier.

REVUE DE LA PRESSE

Commentaire de Gaël Klein, journaliste à la RTS, à propos de la votation du 24 novembre 2013.

RTS – La Première – Signature (4 juin 2013)

Jura, de l'utopie à la réalité

Se donner enfin la possibilité d'élaborer une communauté de destin trop longtemps ignorée: voilà le choix offert aux citoyens du Jura et du Jura bernois le 24 novembre. Ce scrutin, c'est au fond rendre à toute une région la chance de se développer à nouveau avec une taille critique suffisante, cette chance que l'Histoire a empêchée il y a 40 ans.

Pourquoi donc avoir peur de discuter d'une nouvelle entité potentiellement intéressante? Chacun pourra se retirer à tout moment si le projet négocié ne plaît pas à l'une des parties en présence.

La rancœur est parfois tenace, mais face au défi de l'avenir, face aux difficultés qui attendent nos jeunes, il serait fou de ne pas saisir cette occasion. Alors, planchons sur une nouvelle charte fondamentale, redéfinissons les rôles et les priorités de l'Etat. Un nouvel Etat plus proche du peuple, plus respectueux de l'individu et de son environnement, garant d'un développement harmonieux. Un Etat fidèle à la Confédération, dans le respect de la pluriculturalité, mais innovant dans sa manière de gérer sa nouvelle souveraineté cantonale.

Tout est à reconstruire, sans tabou, en évitant les erreurs du passé, mais en s'inspirant de ce qu'il nous a appris. Cet Etat mieux dimensionné pourrait ainsi par de nouveaux partenariats faire prospérer une région qui a les moyens de ses ambitions, mais qui n'a pas pu jusqu'ici assez les valoriser.

Victor Hugo l'a écrit: l'utopie est la vérité de demain. Ce scrutin, c'est la dernière chance de développer une vision nouvelle de ce que pourrait être le Jura de demain: une région plus forte, plus juste et plus ouverte encore sur le monde, avec une place de choix au centre d'une Europe en pleine mutation.



Fable authentique

Mon drapeau jurassien en a fait de belles ces jours. Avec le vent, puis la bise, il a passé toile par-dessus mat, restant croché à de dangereuses aspérités apicales. Il était vraiment gonflé; et j'avais souci qu'il ne se déchire, ou bien qu'il passe la saison dans cette attitude. Par les temps qui courent on ne sait jamais. Je l'avais hissé trop haut, par enthousiasme printanier. Et puis, ô miracle – mais je n'ai pas assisté à l'heureux événement – il s'est tout à coup décroché. Après plusieurs jours d'attente seulement. Il y a parfois de bons vents qui sont porteurs d'espoir. J'ai couru de soulagement le remettre plus bas sur le mat. Ma femme m'a crié du haut des escaliers: «Ne le mets pas trop en berne.»

● Rambévaux

«Quand on est industriel, la proximité du pouvoir est aussi un atout. Une entreprise qui connaît ses autorités peut croître d'une manière plus paisible, d'autant que dans le canton de Berne, la langue constitue parfois un écueil. (...) En outre, si le canton du Jura est critiqué pour sa petite taille, il est moins endetté par habitant que le canton de Berne, qui devra tôt ou tard payer sa dette via les contribuables et les entreprises.»

Vincent Charpillon, Bévillard («Le Quotidien Jurassien», 29 mai 2013).



La revue satirique «Jura... Jura pas» organisée dans le cadre de la septième édition de «Faites la liberté!» du samedi 15 juin 2013 à Moutier a connu un énorme succès (© photo: Andrea Babey).

Gouvernement

Double présidence pour Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports de la République et Canton du Jura, Elisabeth Baume-Schneider a été nommée présidente du Comité stratégique de la Haute Ecole Arc (COSTRA Arc). Elle accède en outre à la présidence de la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest pour la période 2013-2015.

Communes

Fusion approuvée

Le Gouvernement bernois a approuvé la fusion des communes municipales de Plagne et de Vauffelin en une seule commune qui s'appellera Sauge. Le projet de fusion, approuvé par les deux assemblées communales le 28 février 2013, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Culture

Sylviane Chatelain honorée

Le Conseil du Jura bernois a attribué son Prix culturel à la romancière et nouvelliste Sylviane Chatelain, née et résidant à Saint-Imier.

Economie

Programme 2013-2022

En mars 2013, le Gouvernement jurassien a mis en consultation le projet de 6^e Programme de développement économique 2013-2022, incluant la révision partielle de la loi sur le développement de l'économie cantonale. Les résultats de la consultation peuvent être qualifiés de globalement très positifs et le projet fait, sur le fond, l'unanimité en sa faveur. De ce fait, il est transmis au parlement sans changement majeur.

Résolument tourné vers l'avenir, ce programme constitue une vision stratégique en matière de politique économique. Il a été élaboré afin de contribuer à augmenter la compétitivité de l'économie jurassienne. Le 6^e Programme introduit un certain nombre de changements. Le gouvernement propose ainsi d'élargir la durée du programme à dix ans et d'introduire l'innovation comme seule priorité de l'action de l'Etat. Ce programme contient douze mesures fortes construites afin de stimuler le développement économique du canton du Jura.

24 novembre 2013

OSONS!
OSONS!
OSONS!

www.construire-ensemble.ch

Solutions novatrices

Face à la menace de pénurie de médecins généralistes, le Gouvernement jurassien propose des solutions novatrices pour répondre de manière adéquate aux besoins des patients. Ainsi, il souhaite que puissent être créés des cabinets de groupe interdisciplinaires avec une structure juridique propre, et qu'il soit également possible de pratiquer la médecine à titre dépendant (médecin engagé par un autre médecin). Ces innovations, qui impliquent de modifier la loi sanitaire, viennent d'être transmises au parlement.

Dans le canton du Jura, on assiste comme dans les autres pays industrialisés à une féminisation de la profession et à une diminution du nombre de jeunes médecins qui s'engagent en médecine familiale. Ces éléments chiffrés permettent de prévoir avec une probabilité élevée que le nombre de médecins de famille sera insuffisant dans quelques années pour répondre à une demande croissante de patients chroniques de plus en plus nombreux et souffrant de problèmes de santé complexes.



Bellelay

Du 22 juin au 16 septembre, à voir l'exposition de Romain Crelier («La mise en abîme») à l'abbatiale de Bellelay.

Vernissage: samedi 22 juin 2013 à 17 h 30.

Le Noirmont

Du 22 juin au 8 septembre, La Nef – Espace culturel (ancienne église) présente l'exposition collective «Equus».

Vernissage: samedi 22 juin à 15 h 30.

Moutier

Jusqu'au 1^{er} septembre, à voir au Musée jurassien des arts l'exposition «Paysage(s)» ou Gilles Aubry, Damien Comment et Philippe Queloz en dialogue avec des œuvres de Coghuf, Albert Schnyder, Charles Robert, Laurent Boillat ou Edouard Quiquerez.

Perrefitte

Jusqu'au 23 juin, à voir à la galerie «Selz art contemporain» les peintures de Michaela Cerullo.

Rossemaison

Jusqu'au 30 juin, à découvrir l'exposition «Emergence», au Centre culturel. Artiste peintre: Gérard Bessire, dit GEBS.

<http://www.maj.ch>

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE
Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Retour sur 1974-1975: les années de référence

Ceux qui n'ont pas vécu ce temps-là – ces veinards de jeunes, quoi! – ignorent peut-être que les années 1974-1975 ont été celles d'un formidable soulagement. L'électorat de l'ensemble – alors bernois – du Jura, Laufonnais compris, approuvait à la majorité la création d'un nouveau canton; hélas, neuf mois plus tard, le camp probernois coupait le Jura en deux et ramenait le Sud à Berne. Pourtant, un premier pas essentiel était fait. Notre région démontrait qu'elle pouvait s'émanciper par les urnes.

Mais ce n'est pas de cet événement-là que nous voulons parler. Elargissons la focale: pour tous les Européens, 1974 et 1975 sont des années de référence: elles ont vu les dernières dictatures d'Europe occidentale s'effondrer. Il n'y aura rien d'aussi exaltant jusqu'à la chute du mur de Berlin et des dictatures communistes en 1989.

Si nous évoquons ici cette époque, qui a près de quarante ans d'âge, c'est pour nous aider à prendre la mesure du temps nécessaire à l'accomplissement de l'histoire, à comprendre la lourdeur des montagnes à renverser, à accepter la nécessité de la patience et de la persévérance. Si nous osons rapprocher le destin de notre petit Jura de celui de l'Europe, c'est pour souligner que la conquête de l'autonomie et de la liberté n'est jamais un long fleuve tranquille.

Prenons Chypre en 1974. Cette île peuplée d'une grande majorité de Grecs et d'une minorité de Turcs était indépendante depuis 1960, sous la présidence de l'archevêque Makarios; souvent aussi, elle était secouée par des affrontements intercommunautaires. En Grèce, la féroce dictature en place en 1967 donnait des signes de fragilité. Pour se remuscler – opération aussi hasardeuse que celle de la dictature militaire argentine aux Malouines en 1982 – les colonels d'Athènes fomentèrent à Chypre un coup d'Etat qu'ils espéraient favorable à l'ultranationaliste hellénique. Ils renversèrent Makarios et le remplacèrent par un fantoche. Résultat: la Turquie envahit le nord de l'île et élargit l'aire de peuplement turc, le fantoche tomba, Makarios revint, la junte d'Athènes s'effondra, la démocratie, certes clientéliste et corrompue mais démocratie quand même, fut rétablie en Grèce. Elle est toujours vivante en dépit de ses immenses difficultés économiques.

La démocratie existe également à Chypre mais, trente-neuf ans plus tard, l'île demeure coupée en deux et occupée au nord par

les forces armées de Turquie. Et sa population turque est moins tentée qu'avant par la réunification: l'économie turque est en très bonne santé tandis que celle de la République (grecque) de Chypre va mal. Comme quoi les choses ne se passent pas toujours comme il le faudrait!

En 1974 aussi, c'est le petit Portugal qui s'est montré le plus exemplaire. Un groupe de jeunes officiers, écœurés par leurs expériences dans les colonies portugaises d'Afrique, a réussi à mettre fin, par un modèle de coup d'Etat et sans verser une goutte de sang, à une dictature obscurantiste, paternaliste et tortionnaire établie en 1928 par Salazar. Depuis lors, le Portugal est démocratique mais peine à sortir du marasme. Son économie d'autrefois était largement tributaire de ses colonies. Et malgré son entrée dans l'Union européenne et l'esprit travailleur de son peuple, il est une des principales victimes de la crise actuelle en Europe. La justice n'est pas toujours au rendez-vous.

Enfin, en 1975, la mort tant attendue du vieux Franco débarrassa l'Espagne de la dictature catholico-fascisante qui l'accablait depuis la fin de la guerre civile, en 1939. L'inévitable transition espagnole, qu'on avait pu redouter, enthousiasma le monde entier. Le rétablissement sans violence de la démocratie, sous l'égide du tranquille roi Juan Carlos, s'accompagna d'un puissant réveil politique et culturel et d'un amarrage réussi à l'Europe. L'économie du pays, déjà en voie de mutation sous Franco, prit un bel essor. Pourtant, aujourd'hui, l'Espagne est elle aussi cruellement frappée par la crise.

Une leçon à notre usage? En politique, on n'a jamais le droit de désespérer. Et il n'y a qu'une seule direction à prendre, que ce soit dans notre modeste Jura ou sur un théâtre plus vaste et plus dramatique: marcher, et marcher encore vers l'avant, vers la réalisation de notre idéal.

● Haddock

«Ce vote est le signe d'une démocratie vivante. C'est une proposition d'entrée en matière. Il serait farfelu de refuser une telle offre. Le seul bémol est que le scrutin intervient peut-être trop tôt. Ceux qui prennent position aujourd'hui sont en majorité les mêmes que ceux qui ont milité dans les années 1970. Il aurait été préférable de laisser le débat à la jeune génération, qui aurait pu amener de nouvelles idées. Quant au canton de l'Arc jurassien, c'est une autre question. Quoi qu'il advienne, on va vers une redéfinition du fédéralisme suisse.»

Jacques Hirt, La Neuveville («Le Quotidien Jurassien», 23 mai 2013).



Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre
www.unjuranouveau.ch

IDÉES DE LECTURE

Renaud de Joux (alias Renaud Simon) a publié, en automne dernier, le roman historique intitulé *Le Clocher de l'abbaye* qui relate notamment les péripéties historiques qui ont marqué au XII^e siècle dernier la création de l'abbaye de Bellelay.

L'auteur est né en 1962 à Delémont. Il a passé toute son enfance à Lajoux, dans la courtière de Bellelay (lieu du roman), puis a étudié à Porrentruy et à Lausanne. Après avoir voyagé et exercé plusieurs métiers, il est aujourd'hui établi dans le canton de Vaud.

Chronique historique la plus fidèle possible, *Le Clocher de l'abbaye* dévoile un large panorama de la vie quotidienne du XII^e siècle à travers les difficultés de la construction de l'abbaye de Bellelay sur les hauteurs de la montagne du Faucon, ancien nom des Franches-Montagnes. Ce n'est qu'après 1384, année durant laquelle le prince-évêque Imier de Ramstein a accordé une lettre de franchise aux habitants de cette région pour les exempter de tous les impôts sur les terres défrichées afin d'attirer plus d'habitants, que l'appellation «Franches Montagnes» est apparue.

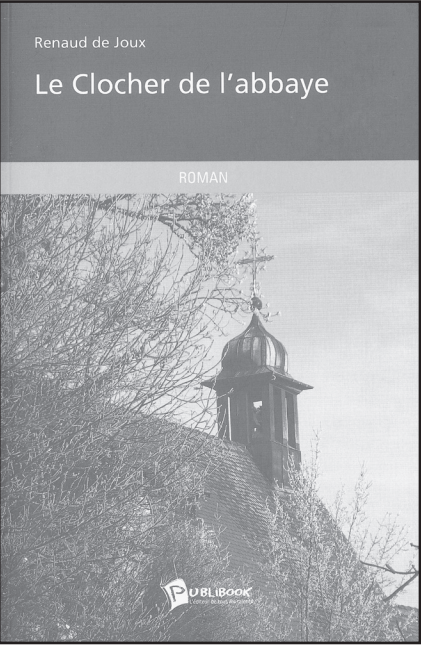
A travers les cinq décennies retracées dans son savoureux roman, Renaud de Joux évoque, entre autres, une fameuse partie de soule (ancêtre présumé du football et du rugby) entre les équipes de Tavannes et de Reconvilier, démarant après la messe du dimanche de la mi-carême: «Les travaux des champs n'étaient pas encore possibles et le temps était légèrement moins froid qu'en plein hiver. Les habitants des deux villages attendaient avec impatience cette

partie en s'envoyant force injures et quolibets et les hommes d'Eglise essayaient de canaliser les énergies des plus excités. Les habitants de Tavannes traitaient ceux d'en face de «R'cons» ou de «Trappes», tandis que ceux de Reconvilier leur envoyaient des «Renards» ou «Batsches». Les femmes n'étaient pas les moins imaginatives, ni les moins impolies, pour s'envoyer les jurons et les ecclésiastiques devaient parfois se boucher les oreilles, ou faire semblant de ne pas avoir entendu, pour ne pas rougir ou excommunier sur-le-champ certaines supportrices un peu trop zélées. Le ballon était une grosse calebasse de cuir plus ou moins ronde, remplie de son.»

Entre fête des moissons, carnaval, fête de l'âne et fête des fous, l'auteur glisse également une anecdote gourmande liée à la légende du raclage de la fameuse «Tête de moine.»

Le Clocher de l'abbaye fera l'objet d'une présentation particulière lors des festivités du tricentenaire de l'abbatiale de Bellelay, en 2014.

● LG



«Le Clocher de l'abbaye», par Renaud de Joux, Editions Publibook, 14, rue des Volontaires, 75015 Paris (www.publibook.com), 462 pages. Disponible en librairie.

ET TOUT CECI EST VRAI

«Il ne faut pas répéter les fautes commises il y a des décennies.» Tels sont les propos tenus le 17 mai 2013 par le conseiller d'Etat bernois Bernhard Pulver, faisant allusion aux caisses noires qui ont faussé les scrutins plébiscitaires des années 70. Pour mémoire, le 14 octobre 1985, le Conseil exécutif reconnaissait, en réponse à une interpellation du député Jean-Claude Zwahlen, que «les premiers versements à des organisations du Jura bernois fidèles à Berne remontaient à 1974» et que «de 1974 à 1982, une somme totale de 730 000 francs avait été allouée à intervalles réguliers dictés par les circonstances.»